

# Conditions de passation et biais occasionnés par la présence d'un tiers sur les réponses obtenues à l'enquête *Érfi*

Arnaud Régnier-Loilier\*

---

Les conditions de collecte d'une enquête ne sont pas neutres quant à la qualité de l'information recueillie. Afin de limiter les biais, les enquêteurs ont pour consigne de faire en sorte que les entretiens se déroulent en tête-à-tête, sans tiers présent. Toutefois, ils ne peuvent pas imposer les conditions de passation et, dans bien des cas, une ou d'autres personnes assistent à tout ou partie de l'interview. On décrit alors aussi précisément que possible les conditions de passation de chaque entretien afin de pouvoir en évaluer les biais sur les réponses.

La méthodologie retenue pour l'*Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi)*, réalisée par l'Ined et l'Insee en 2005, permet de décrire plus précisément que d'autres enquêtes les conditions de passation. Un quart des entretiens ont débuté ou se sont terminés en présence d'une tierce personne et les allées et venues en cours d'entretien ne sont pas rares. Par ailleurs, lorsqu'une personne est présente, il s'agit le plus souvent du conjoint.

L'importance attachée à décrire ces conditions de passation se justifie au regard des biais déclaratifs qu'elles peuvent entraîner. L'exemple de la répartition des tâches domestiques au sein du couple tend plutôt à indiquer que la présence du conjoint joue un rôle de « contrôle » des réponses tandis que son absence favorise une mise en scène de soi en donnant à voir une répartition plus lissée, davantage en conformité avec une certaine norme égalitaire. En outre, la présence du conjoint semble favoriser le travail de mémoire dès lors qu'il s'agit de dater certains événements de la vie conjugale. Si ces résultats semblent indiquer qu'il est finalement préférable que les entretiens aient lieu en présence du conjoint, contrairement aux consignes données aux enquêteurs, la présence d'un tiers – en particulier celle du conjoint – entraîne une moindre déclaration des histoires conjugales passées, principalement du côté masculin.

---

\* Institut National d'Études Démographiques, Paris. [arnaud.regnier-loilier@ined.fr](mailto:arnaud.regnier-loilier@ined.fr)  
L'auteur tient à remercier Nicolas Razafindratsima (Ined), Caroline Laborde (Ined) ainsi que les deux rapporteurs anonymes pour leurs relectures attentives.

La production de données quantitatives et les méthodes d'analyses en sciences sociales se sont largement développées au cours des dernières décennies. Toutefois, il est rarement porté attention aux conditions de production des données dont la description se limite le plus souvent à un encadré précisant le mode de constitution de l'échantillon, le taux de non-réponse ou la conformité entre échantillon théorique et échantillon réalisé. Pourtant, certains travaux portant sur la non-réponse par exemple ont démontré qu'elle était porteuse de sens (Bourdieu, 1979 ; de Singly, 1982 ; Tabard, 1975).

Plus généralement, les conditions de collecte ne sont pas neutres sur l'information recueillie. Les sociologues et les ethnologues y prêtent une attention particulière en les décrivant plus précisément (cf. par exemple Boltanski, 1982 ; Schwartz, 1990 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 1997), en ce sens qu'elles peuvent influencer sur la qualité des résultats. Bourdieu *et al.* (1968) ont souligné comment les techniques de recueil des données et les conditions de la collecte ne manquaient pas d'imprimer elles-mêmes leur marque sur le matériel récolté. La situation d'entretien peut par exemple provoquer un conflit chez la personne enquêtée, entre d'une part l'adhésion au rôle de « bon répondant » (sincère) et d'autre part le désir de bonne présentation de soi (Bradburn *et al.*, 1978). En outre, les conditions

de passation ne sont pas neutres sur la manière dont une personne se raconte, avec notamment des « phénomènes d'inculcation de rôle et d'attributions sociales (« noblesse oblige ») soulignés par Bourdieu (1982) et qui peuvent intervenir dans l'entretien puisque la voix et le langage (celui du questionnaire) traduisent une position dans le champ social et donc suscitent un ajustement (conscient ou inconscient) de la part de l'enquêté » (Firdion, 1993). Les conditions de passation peuvent ainsi changer les déclarations des répondants de manière non aléatoire, introduisant par le fait un biais (Taietz, 1962 ; Aquilino, 1991 ; Firdion, 1993).

Pour cette raison, on cherche alors dans la plupart des enquêtes à uniformiser au maximum la collecte, le plus souvent en privilégiant autant que possible les situations de tête-à-tête. Les enquêteurs sont par ailleurs invités à consigner à la fin de l'interview les éventuelles présences extérieures lors de la passation et leurs effets supposés sur la qualité de l'information collectée. Ces rapports peuvent permettre d'évaluer *a posteriori* les biais occasionnés par la présence d'un tiers au cours de l'entretien. L'*Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi)* réalisée par l'Ined et l'Insee en 2005 (cf. encadré 1) ne fait pas exception à la règle, même si la procédure mise en place est sensiblement différente.

#### Encadré 1

##### **L'ENQUÊTE ÉTUDE DES RELATIONS FAMILIALES ET INTERGÉNÉRATIONNELLES (ÉRFI-GGS (1))**

L'*Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi)* s'inscrit dans un programme d'enquêtes internationales *Generations and Gender Programme (GGP)* lancé en 2000 à l'initiative de la *Population Activities Unit (United Nations Economic Commission for Europe)*. Ce programme tend à promouvoir les études comparatives à partir d'un questionnaire commun aux différents pays participants (le *Core questionnaire*). L'enquête *Generations and Gender Survey (GGS)* se donne pour objectif d'interroger au moins 10 000 personnes, femmes et hommes, âgées de 18 à 79 ans dans différents domaines : parents et foyer parental durant l'enfance, histoire conjugale passée, description de l'organisation conjugale actuelle, fécondité et intentions de fécondité, relations intergénérationnelles (fréquence des rencontres avec les parents mais aussi avec les enfants non cohabitants), aide reçue et donnée par/à son entourage, transmission et héritage, activité et revenu des conjoints, biens du ménage et difficultés matérielles, santé perçue et sentiment de solitude, valeurs et attitudes dans différents domaines.

Ce questionnaire doit permettre de mieux appréhender les relations intergénérationnelles dans une problématique de genre. L'enquête a par ailleurs vocation à être longitudinale : on prévoit d'interroger les mêmes personnes à trois reprises, chacune des vagues étant espacée de trois années.

L'*Érfi* est la déclinaison française de l'enquête GGS actuellement en cours de réalisation dans une vingtaine de pays d'Europe. Elle a été conduite en France par l'Ined et l'Insee à l'automne 2005 auprès de 10 079 femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans. Cette première vague s'appelle *Érfi-GGS(1)* : en effet, il est prévu de réinterroger les mêmes personnes à l'automne 2008 puis en 2011.

Pour plus de détails sur l'enquête française : Régnier-Loilier, 2006 ; [www-erfi.ined.fr](http://www-erfi.ined.fr)

Pour plus de détails sur le projet international : [www.unece.org/pau/ggp/Welcomes.html](http://www.unece.org/pau/ggp/Welcomes.html)

## Un entretien sur quatre se déroule en présence d'autres personnes

Pour la plupart des enquêtes, on recommande à l'enquêteur de faire en sorte que le répondant soit seul durant l'entretien, plus encore lorsque le questionnaire aborde des sujets sensibles. Il y a au moins deux raisons à cela. En premier lieu, la présence d'un tiers crée parfois des situations qui peuvent être gênantes, à la fois pour la personne interrogée et pour l'enquêteur. La situation d'entretien en face-à-face sans autre personne présente permet à l'enquêteur de nouer une relation privilégiée et de confiance avec l'enquêté. Cette intimité est en revanche beaucoup plus difficile à établir lorsqu'une autre personne est présente. Il est alors plus délicat d'interroger quelqu'un sur certains pans de sa vie privée, par exemple parler de sexualité en présence des enfants ou des parents, évoquer une histoire conjugale passée en présence du conjoint actuel. En second lieu, la présence d'un tiers peut amener le répondant à dissimuler certaines informations ou à mettre en scène son récit : il peut notamment chercher à offrir une certaine représentation de lui-même du fait de la présence d'une ou de plusieurs personnes (Lessler et Kalsbee, 1992). Comme l'a évoqué Firdion au sujet de l'enquête *Analyse des comportements sexuels des Français* de 1992, « le fait d'aborder des sujets portant sur les pratiques sexuelles des individus expose davantage les réponses de ceux-ci à des jugements de valeur de la part des personnes présentes lors de l'entretien. Des stratégies d'évitement pourraient alors être adoptées par l'enquêté et donc se traduire par un biais en cas de présence d'un tiers (sous-déclaration des comportements socialement perçus comme déviants) » (Firdion, 1993). Il en concluait que la présence du conjoint avait un effet significatif sur la qualité des réponses obtenues aux questions relatives à la consommation de drogues et aux relations multi-partenariales, tant pour les femmes que pour les hommes, dans le sens d'une moindre déclaration des comportements mal perçus socialement.

À l'inverse, le tiers présent peut aussi jouer un rôle de contrôle des réponses et même augmenter la qualité de certaines informations recueillies (notamment, le conjoint est sûrement plus à même de répondre aux questions qui le concernent directement). En effet, dans la plupart des enquêtes en démographie, une seule personne par ménage est interrogée. Celle-ci est supposée être en mesure de livrer un certain nombre de renseignements sur le ménage, la vie familiale, l'organisation domestique ou encore sur son conjoint.

Autrefois le point de vue féminin était parfois privilégié dans les enquêtes sur la fécondité et la famille (1) ; aujourd'hui on interroge à la fois des femmes et des hommes. Pour certains domaines, comme la planification des naissances, les réponses ne varient pas en fonction du sexe. Toutefois, quelques différences apparaissent. La participation des hommes est d'abord moindre (leur taux de non-réponse est traditionnellement supérieur) et les informations croisées des femmes et des hommes peuvent diverger. Par exemple, les hommes ont tendance à ne pas déclarer tous leurs enfants ou, au contraire, à déclarer comme vivant dans le logement des enfants qui résident en réalité ailleurs (Toulemon, 2005). Ainsi, on choisit parfois d'interroger plusieurs personnes au sein d'un même ménage (généralement les deux membres du couple), de manière séparée, comme ce fut le cas pour l'enquête *Familles et employeurs* réalisée par l'Ined et l'Insee en 2005 (Pailhé et Solaz, 2007). Cette procédure étant difficile et coûteuse à mettre en place (2), une seule personne par ménage a été interrogée dans l'enquête *Érifi*.

### « Être seul », une consigne qui a son importance...

Dans la mesure où les effets de la présence d'un tiers peuvent être contradictoires, on préfère que tous les entretiens aient lieu en face-à-face sans autre personne présente, afin d'uniformiser la collecte et d'éviter d'éventuels biais lors des analyses. Le manuel international d'instructions aux enquêteurs de l'enquête *Generations and Gender Survey (GGS)*, dont *Érifi* est la version française, recommande ainsi de « convaincre le répondant de sorte que l'entretien se déroule sans autre personne présente dans la même pièce » (Vikat et al., 2005a). L'introduction du questionnaire de référence rappelle par ailleurs « qu'il serait mieux si nous pouvions passer cet entretien sans autre personne présente, si possible » (Vikat et al., 2005b) (3).

1. Par exemple, les enquêtes « La naissance d'un enfant : incidence sur les conditions de vie des familles (1974-1979) », Ined ou encore « La contraception en France en 1978 », Ined-Insee n'interrogeaient que des femmes.

2. Deux rendez-vous sont nécessaires et il importe que l'enquêteur puisse interroger les deux conjoints « dans la foulée », sans que la première personne interrogée ait le temps de « discuter » de l'entretien avec son conjoint. Par ailleurs, le temps d'entretien est plus long, donc plus coûteux. Enfin, cette procédure ne garantit pas non plus que l'entretien se déroulera sans tiers.

3. Dans la version française du questionnaire, cette dernière précision a été retirée de l'introduction dans la mesure où, au moment où débute l'entretien, les conditions de passation sont déjà établies. Les enquêteurs apportent le plus souvent cette précision en amont, au moment de la prise de rendez-vous ou avant de débiter l'entretien. En revanche, cette consigne figure dans le manuel d'instructions de l'Érifi (Régnier-Loilier, 2006) et a été largement relayée lors des formations d'enquêteurs.

Néanmoins, il n'est pas toujours aisé d'obtenir cette configuration d'entretien. L'enquêteur ne peut pas exiger mais seulement essayer de convaincre. Par ailleurs, le nombre de pièces du logement, la présence d'enfants dans le ménage, le jour et l'heure de l'entretien ou encore la crainte que peut avoir la personne sélectionnée de se retrouver seule avec l'enquêteur sont autant d'éléments qui expliquent que le face-à-face sans tiers présent ne soit pas toujours possible.

Dans le questionnaire de référence de l'enquête GGS comme dans la plupart des enquêtes, on demande alors à l'enquêteur de décrire en fin d'entretien les conditions de passation dans lesquelles l'interview s'est déroulée (cf. encadré 2). Il peut indiquer si une autre personne était présente et, si oui, évaluer l'influence de ce tiers sur les réponses obtenues.

S'il est essentiel de savoir si une personne a été présente durant l'entretien, il semble en revanche plus délicat de demander à l'enquêteur d'estimer lui-même le biais occasionné. Le peut-il vraiment ? En particulier, si le tiers répond à la place de l'enquêté à une question ou s'il influence certaines réponses, l'effet peut être dans certains cas positif et, dans d'autres, négatif. Par ailleurs, pendant l'interview (dont la durée s'étale d'une demi-heure à deux heures), les conditions de passation sont susceptibles d'évoluer. Une tierce personne peut être présente en début de questionnaire puis partir, quelqu'un peut arriver ou faire des allées et venues au cours de l'entretien.

Ces réserves, doublées de contraintes de conception du questionnaire, ont conduit à adopter une stratégie différente pour l'en-

quête française. Plutôt que de disposer d'une information rétrospective (en fin d'entretien) et d'une estimation des biais occasionnés de la part de l'enquêteur, on a préféré intégrer à différents moments du questionnaire des indicateurs factuels de présence d'autres personnes.

En tout, cinq indicateurs ont été introduits dans le questionnaire. Un en début d'entretien, un en fin d'entretien et trois intermédiaires, à des endroits « stratégiques » du questionnaire (lorsque celui-ci abordait des thématiques susceptibles de donner lieu à des réponses biaisées selon les conditions de passation) : un premier au moment de la description de la répartition des tâches parentales entre conjoints, un second au moment de la description de la répartition des tâches domestiques, un dernier préalablement à deux questions qui ont trait à l'évaluation de la qualité de la relation conjugale. Dans la mesure où ce dernier indicateur n'avait pas pour but de mesurer le biais occasionné par la présence d'une autre personne mais de filtrer ces deux questions (ces questions n'étaient pas posées si l'enquêteur n'était pas seul avec le répondant à ce moment précis), il était de ce fait plus synthétique en indiquant la présence, ou non, d'une autre personne quelle qu'elle soit, sans précision de son lien avec l'enquêté.

Cette démarche avait pour objectif initial de disposer d'une information aussi précise que possible lorsque l'on abordait des sujets pour lesquels la présence d'un tiers était susceptible d'affecter les réponses. Elle permet au final de décrire plus précisément qu'on le peut habituellement la manière dont se déroulent les entretiens et notamment de repérer les allées

#### Encadré 2

#### EXTRAIT DU QUESTIONNAIRE DE RÉFÉRENCE DE L'ENQUÊTE GGS

QUESTION 1302, cf. Vikat *et al.*, 2005, p. 102

1302 a. D'autres personnes ont-elles été présentes durant une partie de l'entretien ?

1 – Oui ↓      2 – Non → *aller en 1303*

b. Certaines de ces personnes semblaient-elles influencer les réponses données par l'enquêté ?

1 – énormément  
2 – moyennement  
3 – peu  
4 – pas du tout

c. De quelle manière le répondant a-t-il été influencé ? Précisez à quelles questions (ou parties entières du questionnaire) et décrivez de quelle manière l'enquêté a été influencé :

1 – la personne a répondu à la question à la place de l'enquêté  
2 – le répondant s'est montré réticent à répondre  
3 – les enfants réclamaient l'attention du répondant  
4 – autre, précisez.

et venues (personne présente au début mais plus à la fin ou arrivée d'une personne en cours d'entretien) (4).

En outre, lorsqu'une personne était présente, on demandait à l'enquêteur d'indiquer le lien de celle-ci avec le répondant, si toutefois il était en mesure de le préciser (cf. encadré 3). On sait en effet que les enfants, lorsqu'ils sont présents, se contentent le plus souvent d'écouter de manière distraite et interviennent très rarement, ou encore que les parents ou beaux-parents ont une attitude beaucoup plus neutre que celle du conjoint qui intervient, parfois après sollicitation de l'enquêté, parfois sans que celui-ci ne l'ait demandé, pour apporter quelques éléments d'information (Aldeghi, 1998). Sa présence peut ainsi contribuer à augmenter la qualité de l'information collectée ou, à l'inverse, une personne peut souhaiter dissimuler certaines informations à l'enquêteur, à son conjoint (Firdion, 1993) ou à ses enfants (Aldeghi, 1998). C'est ainsi que Bourdieu (1980) envisage l'expression comme un compromis entre ce que le locuteur souhaite dire et ce que la situation d'expression rend possible de dire.

### ... mais qui n'est pas respectée dans un entretien sur quatre...

Les deux principaux indicateurs, de début et de fin, permettent de distinguer les entretiens qui se sont déroulés en face-à-face sans tiers présent de ceux qui se sont déroulés en présence d'une

ou d'autres personnes (cf. tableau 1 pour une description synthétique des conditions de passation en début et en fin d'entretien).

Dans un quart des cas, l'entretien a débuté (24 %) ou s'est achevé (25 %) en présence d'une tierce personne. Dans la plupart des cas (neuf sur dix), une seule catégorie de personnes est présente : soit il s'agit uniquement du « conjoint », soit d'un ou de plusieurs « enfants, beaux-enfants ou petits enfants », soit d'un ou des « parents ou beaux-parents », soit de « frères et sœurs », soit d'« amis », ou d'autres personnes (5). Dans un cas sur dix, il pouvait y avoir à la fois deux catégories de personnes (par exemple le « conjoint » et un ou des « enfants »).

Du point de vue du lien entre la ou les personnes présentes et le répondant, il s'agit dans sept cas sur dix du conjoint (71 % en début d'entretien et 76 % à la fin), dans deux cas sur dix d'enfants (27 % en début et 21 % en fin) et, plus marginalement de parents, frères, sœurs ou amis du répondant (cf. tableau 2). Bien entendu, ces résultats sont fortement dépendants de la situa-

4. Néanmoins, par le jeu des filtres (les questions portant sur la répartition des tâches parentales ne sont posées qu'aux personnes avec enfants, celles qui portent sur les tâches domestiques ou sur la qualité de la relation de couple ne sont posées qu'aux personnes qui vivent en couple), les trois indicateurs intermédiaires ne sont pas disponibles pour tous les entretiens. Par ailleurs, ils ne sont pas répartis de manière uniforme sur la durée du questionnaire.

5. Les « ne sait pas » sont très peu fréquents (26 cas en début d'entretien et 12 cas en fin d'entretien) et incluent également les personnes qui réalisaient des accompagnements d'enquêteurs (responsable de l'enquête, superviseurs de l'Insee).

#### Encadré 3

### INDICATEUR DE PRÉSENCE D'AUTRES PERSONNES DURANT L'ENTRETIEN DANS L'ENQUÊTE ÉRFI

Enquêteur :

Y a-t-il à ce moment de l'entretien d'autres personnes présentes en plus du répondant ?

- 1 – Oui
- 2 – Non

Si Oui : Indiquer la ou les personne(s) actuellement présente(s) (3 réponses possibles).

- 1 – Conjoint
- 2 – Enfants, beaux-enfants, petits-enfants
- 3 – Parents ou beaux-parents
- 4 – Frères et sœurs

5 – Amis

6 – Ne sait pas

Dans moins de 1 % des cas, le lien n'a pas pu être précisé (réponse « ne sait pas ») et, lorsqu'il a pu l'être, la qualité de l'information semble bonne. Lorsque des recoupements sont possibles, les informations non cohérentes sont rares. Dans 1 % des cas seulement, l'enquêteur a indiqué que la personne présente en début d'entretien était un « conjoint » alors qu'au cours de l'entretien, le répondant a déclaré ne pas avoir de conjoint, cohabitant ou non. De même, on ne dénombre aucun lien de fratrie entre la personne présente et le répondant lorsque ce dernier a déclaré n'avoir ni frère ni sœur.

tion du répondant. La présence des parents s'explique principalement par l'âge : les plus jeunes demeurent encore au domicile parental. Ainsi, lorsque la personne interrogée a moins de 20 ans et qu'un tiers est présent, il s'agit dans un cas sur deux (49 % en début d'entretien et 67 % en fin) d'un parent, contre environ 6 % en moyenne pour l'ensemble. À l'inverse, lorsque la personne interrogée a atteint l'âge de la retraite (plus de 55 ans) et qu'un tiers assiste à l'entretien, dans huit cas sur dix il s'agit de son conjoint (86 % en début d'entretien et 70 % en fin).

### ... avec des allées et venues fréquentes durant l'entretien

Si les enquêteurs ont parfois du mal à imposer les conditions de passation idéalement requises, ils ne peuvent pas non plus maîtriser les allées et venues de personnes dans la pièce en cours d'entretien. Des personnes présentes au début peuvent quitter momentanément ou durablement la pièce ; à l'inverse, d'autres peuvent entrer pendant le déroulement du questionnaire.

Tableau 1  
Description des conditions de passation en début et en fin d'entretien

	En début d'entretien		En fin d'entretien	
	%	Effectifs	%	Effectifs
<b>Présence d'une autre personne</b>				
Oui	23,5	2 373	25,2	2 542
Non	76,5	7 706	74,8	7 537
Ensemble	100,0	10 079	100,0	10 079
<b>Nombre estimé de « types » de personnes (lorsqu'une personne au moins est présente) (1)</b>				
1	88,2	2 092	88,2	2 241
2	11,6	275	11,5	292
3 ou plus	0,2	6	0,3	9
Ensemble	100	2 373	100	2 542
1. La question telle qu'elle est posée ne permet pas de donner de manière précise le nombre de personnes présentes en plus du répondant et de l'enquêteur. Pour exemple, si l'enquêteur a coché la case « enfants », on ne sait pas combien d'enfants étaient présents. Il en est de même pour les modalités autres que « conjoint » (cf. encadré 3). Ainsi, plus que du dénombrement des personnes, il s'agit davantage du dénombrement des « types » de personnes.				

Lecture : 23,5 % des entretiens commencent alors qu'une personne autre que le répondant et l'enquêteur est présente dans la pièce. Lorsqu'au moins une personne est présente en début d'entretien, il s'agit dans 88,2 % d'un même « type » de personne (des enfants, beaux-enfants ou petits enfants uniquement, des parents ou beaux-parents uniquement, des amis uniquement, les frères et sœurs uniquement, le conjoint, etc.).

Champ : 10 079 femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans.

Source : Érfi-GGS(1), Ined-Insee, 2005.

Tableau 2  
Lien des personnes présentes au moment de l'entretien avec le répondant

	En début d'entretien			En fin d'entretien		
	Oui	Non	Ensemble	Oui	Non	Ensemble
<b>Parmi les personnes présentes, s'agit-il de... (1)</b>						
Conjoint	70,9	29,1	100	75,8	24,2	100
Enfants, beaux-enfants, petits-enfants	26,5	73,5	100	21,4	78,6	100
Parents, beaux-parents	6,7	93,3	100	8,1	91,9	100
Frères ou sœurs	4,3	95,7	100	3,7	96,3	100
Amis	2,6	97,4	100	2,8	97,2	100
Ne sait pas, autres cas	1,1	98,9	100	0,5	99,5	100
1. Trois réponses étaient possibles.						

Lecture : lorsque l'entretien débute en présence d'une autre personne, le conjoint est présent dans 70,9 % des cas, un ou des enfants, beaux-enfants, petits-enfants sont présents dans 26,5 % des cas, etc.

Champ : 10 079 femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans.

Source : Érfi-GGS(1), Ined-Insee, 2005.

Dans la majorité des cas, les conditions de passation sont identiques en début et en fin d'entretien : soit il n'y a personne pendant toute sa durée (68 %), soit au moins une autre personne est présente au début et à la fin (17 %). Elles sont en revanche changeantes dans 15 % des cas : 7 % des entretiens débutent en présence d'un tiers mais se terminent sans personne ; dans 8 % des cas quelqu'un arrive en cours de passation (cf. tableau 3). Ainsi, lorsqu'une personne est présente durant l'entretien, dans près d'un cas sur deux sa présence n'est pas constante. Ceci confirme l'intérêt d'inclure des indicateurs à différents moments du questionnaire.

Les conjoints sont les plus assidus : s'ils sont présents à un moment ou à un autre de l'interview, ils le sont au début et à la fin dans un cas sur deux (54 %). Les enfants ou les parents sont en revanche présents de manière moins constante (respectivement 38 % et 34 %) : les enfants assistent plus souvent au début de l'entretien mais partent ensuite (36 %) ; les parents arrivent plus souvent en cours d'entretien (42 %).

Lorsque l'entretien a été réalisé auprès d'une personne ayant un conjoint cohabitant ou non (soit 69 %), on dispose d'un indicateur intermédiaire (6) qui permet d'examiner de manière plus fine les allées et venues (cf. tableau 4). Dans 58 % des cas, aucune autre personne n'est présente au moment des trois pointages et dans 20 % des cas, la présence d'un tiers est continue. En revanche, dans 22 % des cas, les conditions de passation sont changeantes.

Indépendamment des mouvements observés entre le début et la fin d'un entretien, les allées et venues intermédiaires sont très peu fréquentes : dans 1 % des cas, la tierce personne s'absente à un moment du questionnaire mais elle assiste au début et à la fin, dans 3 % des cas, une personne est présente à un moment du questionnaire mais n'est présente ni au début, ni à la fin.

6. À noter que cet indicateur n'est pas situé à la moitié du questionnaire mais environ au quart (en moyenne).

Tableau 3  
Évolution des conditions de passation entre le début et la fin de l'entretien

En %

	Présence...			
	... d'une personne quelle qu'elle soit	... du conjoint	... d'un ou d'enfant(s)	... d'un ou de parents ou beaux-parents
Oui dont :	32,0	23,7	8,4	2,7
... au début et à la fin	52,6	53,7	37,7	34,2
... au début mais pas à la fin	21,1	16,6	36,3	23,9
... pas au début mais à la fin	26,3	29,7	26,0	41,9
Non, ni au début, ni à la fin	68,0	76,3	91,6	97,3
<b>Ensemble</b>	100	100	100	100

Lecture : dans 32,0 % des cas, une personne est présente au début et/ou à la fin de l'entretien. Lorsqu'une personne est présente, elle est dans 52,6 % des cas présente au début et à la fin, dans 21,1 % des cas présente au début mais pas à la fin et dans 26,3 % des cas à la fin mais pas au début.

Champ : 10 079 femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans.

Source : Érfi-GGS(1), Ined-Insee, 2005.

Tableau 4  
Évolution des conditions de passation en cours d'entretien (3 pointages)

En %

Présence d'une autre personne, quelle qu'elle soit	
Oui, dont :	42,0
... présente au début, au quart et à la fin	19,5
... présente au début, au quart mais pas à la fin	2,6
... présente au début mais pas au quart ni à la fin	5,4
... absente au début mais présente au quart et à la fin	6,3
... absente au début, au quart mais pas à la fin	4,1
... présente au début, absente au quart, présent à la fin	1,5
... absente au début, présente au quart, absente à la fin	2,6
Non, ni au début, ni au quart, ni à la fin	58,0
<b>Ensemble</b>	100

Lecture : dans 42,0 % des cas, une personne est présente à un moment de l'entretien. Dans 19,5 % ces cas, une personne est présente au début, au quart et à la fin de l'entretien.

Champ : personnes ayant un conjoint, cohabitant ou non (N = 6 920).

Source : Érfi-GGS(1), Ined-Insee, 2005.

## Quelques déterminants des conditions de passation

D'autres facteurs favorisent, ou non, la présence d'une tierce personne durant un entretien. Quatre principaux déterminants ressortent des différentes analyses statistiques menées (7).

En premier lieu, le jour et l'heure de l'entretien offrent des conditions de passation différentes. Bien que les différences ne soient pas très marquées, une proportion légèrement plus importante d'entretiens a lieu en présence d'une autre personne les week-ends (34 % contre 31 % un lundi ou un mardi) et dans une moindre mesure le mercredi (33 %). En semaine, le conjoint vaque à ses occupations et les enfants sont pour la plupart scolarisés, sauf parfois le mercredi. Le mercredi, une proportion non négligeable de femmes actives ne travaillent pas et gardent leurs jeunes enfants. De même, il est plus probable que l'entretien se déroule sans une tierce personne en début de journée (jusqu'à midi) et en début d'après midi (lorsque l'entretien débute entre 14 et 15 h). À l'inverse, les entretiens qui débutent après 18 heures se déroulent plus fréquemment en présence d'un tiers : les enfants sont de retour de l'école, le conjoint rentre de son travail. Concernant les mouvements de personnes durant l'entretien, c'est entre 11 et 12 h et entre 19 et 21 h que les risques qu'une personne arrive sont plus forts et avant 10 h ou entre 13 et 14 h qu'ils sont plus faibles. La présence continue est en revanche plus fréquente lorsque l'entretien débute entre midi et 13 h. Néanmoins, les écarts à la marge sont de faible ampleur.

Les conditions de passation sont également dépendantes des caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées. Les entretiens se déroulent plus fréquemment en présence d'autres personnes lorsque le répondant est de sexe masculin (28 % contre 20 % côté féminin) et/ou qu'il est âgé de plus de 60 ans. L'âge de 60 ans marque généralement le passage à la retraite : les deux conjoints sont alors plus fréquemment présents ensemble. De même, avant 20 ans, le répondant vit encore fréquemment chez ses parents, avec des frères et sœurs. Concernant les écarts entre sexe, 38 % des entretiens réalisés auprès des hommes en couple débutent en présence d'une autre personne contre 27 % de ceux menés auprès des femmes ; en revanche, les écarts entre hommes et femmes sont nuls chez les personnes ne vivant pas avec un conjoint (respectivement 10 % et 11 %).

Au-delà de ces caractéristiques, les conditions de passation sont étroitement liées à la composition du ménage. Rares sont les cas où l'entretien se déroule tout ou partie en présence d'un tiers lorsque le répondant vit seul (6 % des cas contre 43 % lorsque le ménage compte deux personnes et 39 % lorsqu'il en compte trois ou plus). Avoir un conjoint, et dans une moindre mesure avoir des enfants, favorise la présence d'un tiers durant l'entretien.

Enfin, les caractéristiques du logement, principalement son nombre de pièces, ont également une influence. Toutes choses égales par ailleurs, le fait que le logement ne compte qu'une seule pièce augmente très significativement les chances que l'entretien se déroule en présence d'une autre personne, celle-ci ne pouvant s'isoler dans une autre pièce. Toutefois, même s'il s'agit de l'un des facteurs qui influent le plus sur les conditions de passation (au regard de la valeur des paramètres estimés relativement élevés comparativement aux autres), cette situation est marginale puisque seules 3 % des personnes interrogées vivent dans ce type de logement.

## La présence du conjoint peut améliorer la qualité de l'information : l'exemple de la répartition des tâches domestiques

Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les réponses obtenues dans une enquête. Nadia Auriat (1996) opère notamment la distinction entre les risques d'une « valorisation sociale » d'une part, qui poussent certaines personnes à fournir une réponse offrant une image plus favorable d'elles-mêmes que ne le ferait une réponse exacte et, d'autre part, les « erreurs de mémoire » qui conduisent à des réponses involontairement erronées (Auriat, 1996). Dans le premier cas, la présence du conjoint peut à la fois conduire à donner une image améliorée de soi, mais elle peut aussi conduire à limiter les écarts à la réalité. Par ailleurs, la présence du conjoint peut être un atout en cas de défaillance de la mémoire. Il peut par exemple aider à dater des événements passés (comme la date de mise

7. Les commentaires qui suivent s'appuient sur différents croisements et modélisations non présentés ici faute de place. Une étude plus complète est disponible auprès de l'auteur.

en couple) ou, le cas échéant, donner des précisions sur son propre emploi, sur des dates d'événements le concernant ou sur ses intentions personnelles. La présence ou l'absence d'un tiers, et son lien avec le répondant, peuvent donc induire des biais déclaratifs. Les réponses obtenues à la question de la répartition des tâches domestiques au sein du couple dans l'enquête *Érifi* apportent un éclairage intéressant à cette problématique. Indépendamment des exemples proposés ci-après, il importe cependant à chacun de s'interroger préalablement à ses travaux sur les biais déclaratifs qui peuvent exister pour son propre objet d'étude.

### Les biais différent selon le sexe du répondant et la présence d'un tiers

On ne s'intéresse ici qu'à un pan de l'organisation domestique : la répartition des tâches entre conjoints (8). L'analyse est donc limitée aux personnes qui vivent en couple, soit 6 088 répondants. Cet exemple est particulièrement intéressant dans la mesure où il s'agit d'un domaine résolument « sexué » et qu'il représente un enjeu important entre conjoints. Le partage des tâches domestiques est souvent résitué dans les théories du capital humain et de la famille. Le temps dédié aux différentes tâches peut alors se lire comme la conséquence d'une division du travail qui recherche la maximisation du bien-être familial. Selon ces théories, chaque conjoint se spécialise dans les activités pour lesquelles le rendement relatif de son temps est le plus élevé (Becker, 1985). Ainsi, plus les perspectives rémunératrices d'une femme sont moindres relativement à celles de son conjoint et plus la spécialisation des rôles dans le sens d'une division traditionnelle devient rentable, et inversement. Dans le cadre des théories sociologiques des ressources et de l'échange (Sabatelli et Shehen, 1993), l'inégale répartition des tâches domestiques s'analyse tantôt en termes de contribution relative des hommes et des femmes aux ressources du couple, de dépendance économique des femmes ou encore de pouvoir de négociation (Sorensen et McLanahan, 1987 ; Brines, 1994). Mais bon nombre d'études indiquent la persistance d'un partage inégal au sein du couple (Brousse, 1999 ; Greenstein, 2000), même lorsque les deux conjoints travaillent à temps complet ou encore que la femme gagne plus que son conjoint (Ponthieux et Schreiber, 2006), malgré la progression d'une « norme égalitaire » depuis plusieurs années (Glaude et de Singly, 1986). Ce sujet est donc réguliè-

rement au cœur de revendications dans le sens d'une meilleure parité.

Ces quelques éléments théoriques peuvent conduire à des interprétations fort différentes des éventuels biais observés. S'il y a mise en scène du discours lors des entretiens, le répondant (homme ou femme) devrait tendre à maximiser la participation de son conjoint aux travaux domestiques afin d'asseoir davantage sa propre position de dominant au sein du couple. Moins une personne déclarerait être impliquée dans les tâches et plus cela marquerait son pouvoir par rapport au conjoint. En revanche, si l'on se replace dans la dynamique de la progression d'une norme égalitaire dans la sphère domestique, la valorisation de soi – auprès des enquêteurs ou d'autres personnes présentes au moment de l'entretien – doit plutôt conduire le répondant à surestimer sa participation aux différentes tâches qui lui sont traditionnellement moins dévolues. Qu'en est-il ? Y a-t-il un effet des conditions de passation sur la description qui est faite de la répartition des tâches ? Et, le cas échéant, dans quel sens joue la situation d'entretien sur les réponses données ?

La répartition des tâches domestiques (cf. encadré 4) est un domaine à proprement parler très « sexué » (certaines tâches sont considérées comme plus féminines, d'autres plus masculines) pour lequel les différences de déclaration sont traditionnellement importantes selon le sexe du répondant (cf. par exemple Kempeneers et Lelièvre, 1991) (9). Il importe donc de distinguer les répondants femmes des répondants hommes (cf. graphiques I et II). Par ailleurs, dans la mesure où l'on fait l'hypothèse que la présence du conjoint n'a pas la même incidence que celle d'un enfant, d'un ami ou d'un parent sur les réponses données, trois cas de figure sont distingués :

- le conjoint est présent, avec ou sans autres personnes présentes ;
- une (des) personne(s) autre(s) que le conjoint est (sont) présente(s) : on a été contraint de

8. La même analyse a été menée au sujet de la répartition des tâches parentales. Elle conduit à des conclusions similaires. Nous choisissons de présenter l'exemple des tâches domestiques pour des raisons d'effectifs, le module consacré aux tâches parentales étant limité aux personnes en couple ayant au moins un enfant de moins de 15 ans dans le ménage (N = 2 391 contre 6 088 pour la partie « organisation domestique du ménage »).

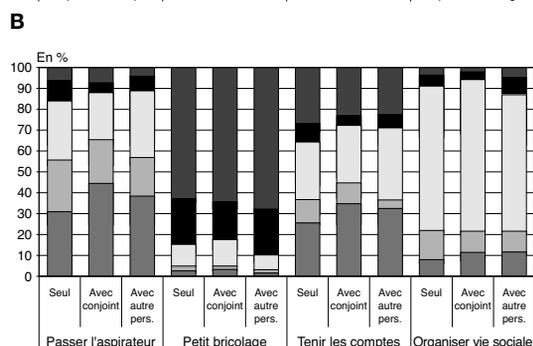
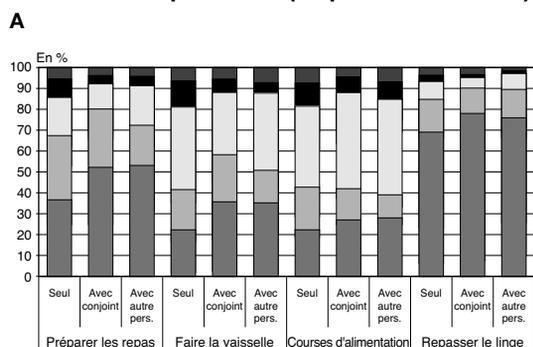
9. En France, d'après l'Eurobaromètre, la proportion d'hommes n'accomplissant aucune tâche domestique, d'après eux-mêmes est de 58 % et de 61 % d'après leurs conjointes. Ces écarts de déclarations peuvent varier beaucoup plus selon les pays. En Allemagne par exemple, l'écart est de 20 points selon le répondant (43 % lorsque l'homme répond contre 63 % lorsque sa conjointe répond). À l'inverse, on n'observe pas d'écart en Belgique (61 %).

regrouper toutes les personnes ayant un lien autre que celui de conjugalité avec le répondant afin de disposer d'effectifs suffisants pour l'analyse. En effet, comme on l'a vu lorsqu'une personne extérieure assiste à l'entretien il s'agit dans sept cas sur dix du conjoint mais dans seulement deux cas sur dix d'enfants et dans un cas sur dix d'une personne ayant un autre lien (amis, parents, frères et sœurs) ;

• personne n'est présent.

Côté masculin, la présence du conjoint, ou d'une autre personne, a un effet sur les réponses concernant toutes les tâches, sauf le petit bricolage. Lorsqu'il est interrogé seul, l'homme propose une description sensiblement plus à son avantage : par exemple, il indique dans 37 % des cas que c'est toujours la femme qui prépare les

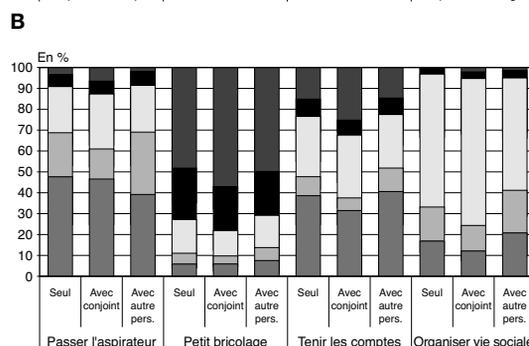
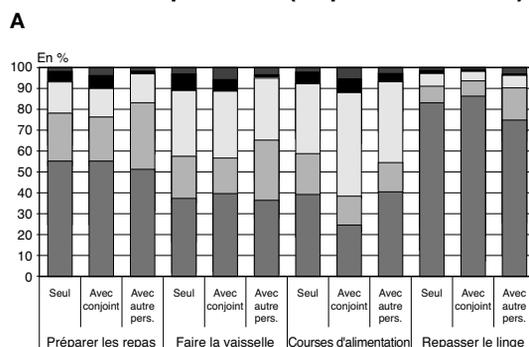
Graphique I  
Répartition des tâches domestiques selon les conditions de passation (d'après les hommes)



■ Toujours le femme    □ Le plus souvent la femme    □ Autant l'un que l'autre  
■ Le plus souvent l'homme    ■ Toujours l'homme

Champ : hommes en couple cohabitant (N = 2 823).  
Source : Érfi-GGS(1), Ined-Insee, 2005.

Graphique II  
Répartition des tâches domestiques selon les conditions de passation (d'après les femmes)



■ Toujours le femme    □ Le plus souvent la femme    □ Autant l'un que l'autre  
■ Le plus souvent l'homme    ■ Toujours l'homme

Champ : femmes en couple cohabitant (N = 3 265).  
Source : Érfi-GGS(1), Ined-Insee, 2005.

Encadré 4

LE TRAITEMENT DES TÂCHES DOMESTIQUES DANS L'ÉRFI

L'Érfi s'intéresse à la réalisation des tâches domestiques suivantes : préparer les repas, faire la vaisselle, faire les courses d'alimentation, repasser le linge, passer l'aspirateur, faire le petit bricolage, tenir les comptes et payer les factures, organiser les loisirs et la vie sociale du ménage. Les items proposés étaient : « toujours moi », « le plus souvent moi », « autant moi que mon conjoint », « le plus souvent mon conjoint », « toujours mon conjoint », « le plus souvent une autre personne du ménage », « le plus souvent quelqu'un ne faisant pas partie du ménage ». Compte tenu de la symétrie des items proposés par rapport à la modalité « autant moi que mon conjoint », et dans le souci de simplifier la présentation des résultats, les catégories ont été aména-

gées et renommées. Si un homme répondait « toujours mon conjoint » ou qu'une femme répondait « toujours moi », on considérerait que la réponse était « toujours la femme » et ainsi de suite pour les autres catégories. Afin de simplifier la lecture des résultats, les modalités « le plus souvent une autre personne du ménage » et « le plus souvent quelqu'un ne faisant pas partie du ménage » ont été laissées de côté. Ceci se justifiait dans la mesure où ces réponses ne représentent pas un enjeu entre conjoints, donc a priori n'induisent pas de biais quant à la répartition des tâches et, d'autre part, qu'elles étaient très peu représentées et ne laissaient pas apparaître de différences de déclaration en fonction de la présence ou non d'un tiers.

repas, alors que cette proportion passe à 53 % lorsque sa conjointe est présente. L'écart est de dix points concernant le repassage (69 % contre 79 % respectivement). L'influence de la présence d'une personne autre que le conjoint va dans le même sens. Quelle interprétation peut-on en donner ? Les enquêteurs étant très majoritairement des femmes, il pourrait y avoir de la part des hommes interrogés seuls une volonté de masquer une inégalité de l'organisation domestique afin d'offrir une meilleure image d'eux-mêmes. Ou peut-être ont-ils l'impression d'en faire plus qu'ils n'en font ? Inversement, la présence de la conjointe joue peut-être un rôle de « contrôle » sur les réponses proposées. Quant à l'influence d'un tiers autre que le conjoint, elle conduit peu ou prou à la même proportion de réponses « *toujours la femme* » que celle proposée en présence du conjoint, même si la part des réponses « *autant l'un que l'autre* » est plus importante pour les tâches traditionnellement féminines (repas, vaisselle, linge, aspirateur).

Côté féminin, les choses sont différentes. Pour la plupart des tâches, le fait que le conjoint soit ou non présent au moment de l'entretien ne fait quasiment aucune différence. Les réponses sont les mêmes concernant la préparation des repas, la vaisselle et le repassage ; elles diffèrent très légèrement concernant l'aspirateur et le petit bricolage (proportion de réponses « *toujours l'homme* » et « *le plus souvent l'homme* » supérieure en présence du conjoint). Quelques écarts apparaissent au sujet des courses d'alimentation, des comptes et de l'organisation de la vie sociale : pour ces tâches, traditionnellement moins exclusivement « féminines », la présence du conjoint favorise des réponses davantage égalitaires (autant l'un que l'autre) aux dépens des réponses « *toujours la femme* ». En revanche, la présence d'une autre personne conduit à des proportions moindres de réponses « *toujours la femme* » au profit de réponses moins systématiques « *le plus souvent la femme* » pour les repas, la vaisselle, le linge et l'aspirateur.

D'un côté, les hommes paraissent donc dire qu'ils en font plus lorsqu'ils sont interrogés seuls au sujet de tâches traditionnellement féminines ; les écarts sont moindres lorsqu'il est question de tâches où la participation masculine est plus forte. De l'autre, les femmes tendent à dire qu'elles en font davantage concernant des tâches moins féminines mais aucun écart n'apparaît selon les conditions de passation dès lors qu'il s'agit des tâches traditionnellement féminines. Où est le vrai ?

## La présence du conjoint lisse les écarts entre hommes et femmes

Dans la mesure où la présence du conjoint côté masculin semble avoir un effet pour certaines tâches sans qu'apparaisse d'incidence marquée côté féminin, et *vice versa*, on peut tenter d'en déduire une « réalité » de l'organisation domestique, laquelle reste une construction déduite des observations statistiques. En d'autres termes, deux causes paraissent jouer sur les réponses proposées : le sexe du répondant d'une part et la présence du conjoint d'autre part. On peut alors s'interroger sur le fait de savoir si la présence du conjoint nuit à une bonne représentation de la « réalité » quant à la répartition des tâches ou si, au contraire, elle favorise une meilleure description de l'organisation domestique.

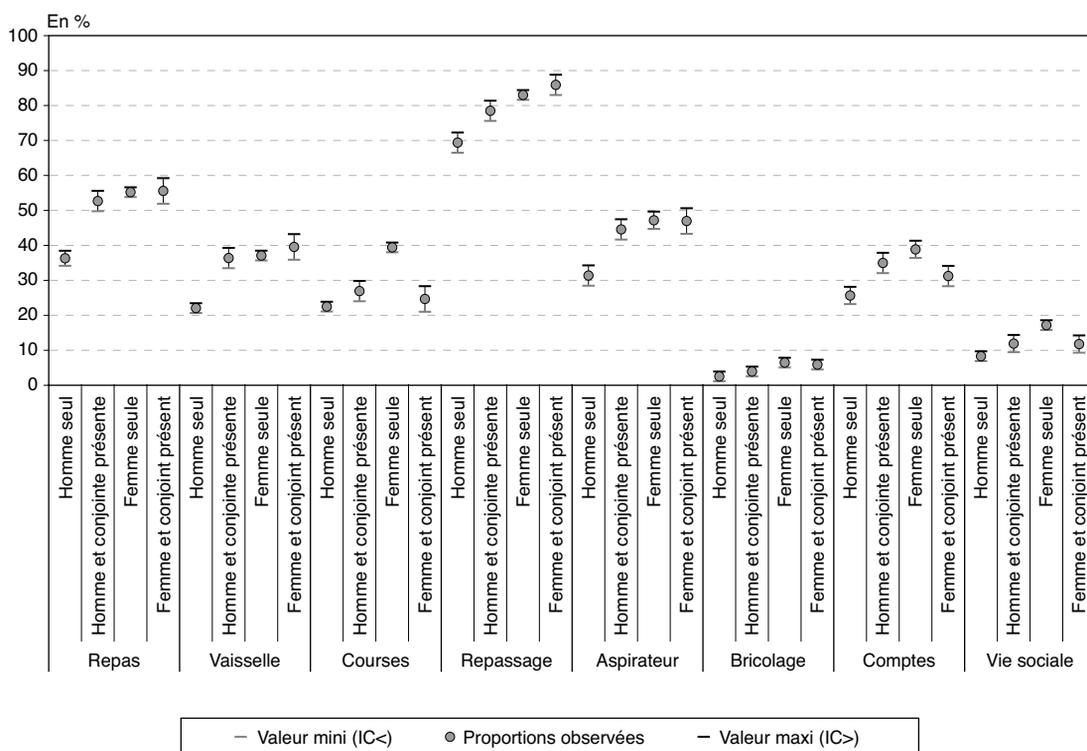
Quatre configurations d'entretien déduites de l'effet croisé du sexe du répondant et des conditions de passation sont envisagées. Soit l'entretien a été réalisé :

- par un homme, sans autres personnes présentes ;
- par un homme, en présence de sa conjointe ;
- par une femme, sans autres personnes présentes ;
- par une femme, en présence de son conjoint.

La comparaison des réponses proposées par un homme lorsque sa conjointe est présente ou par une femme en présence de son conjoint ne laisse pas apparaître d'écarts significatifs quant aux proportions de réponses « *toujours la femme* », sauf pour le repassage (cf. graphiques III et IV) et dans une moindre mesure pour le petit bricolage (cf. graphique IV). Ainsi, 53 % des hommes dont l'entretien a lieu en présence de leur conjointe déclarent que c'est « *toujours la femme* » qui prépare les repas contre 55 % des femmes interrogées en présence de leur conjoint (écarts non significatifs, les intervalles de confiance se recoupant). La tendance est la même lorsque l'on cumule les réponses « *toujours la femme* » et « *le plus souvent la femme* » (10). La présence du conjoint conduit donc à des réponses relativement concordantes entre femmes et hommes (cf. graphique IV pour les contrastes logistiques les plus proches de 1), ce qui permet de faire l'hypothèse que la présence du conjoint contribue à une description de l'organisation domestique plus proche de la « réalité » ou, à tout le moins, communément partagée par les deux conjoints.

10. On limite ici notre démonstration aux réponses « *toujours la femme* », l'objectif étant de montrer qu'il existe bien un biais significatif sur les réponses proposées, quelles qu'elles soient. La fréquence des autres items découle implicitement de celle observée pour la réponse « *toujours la femme* ».

Graphique III  
Proportion de réponses « toujours la femme » selon le sexe et les conditions de passation



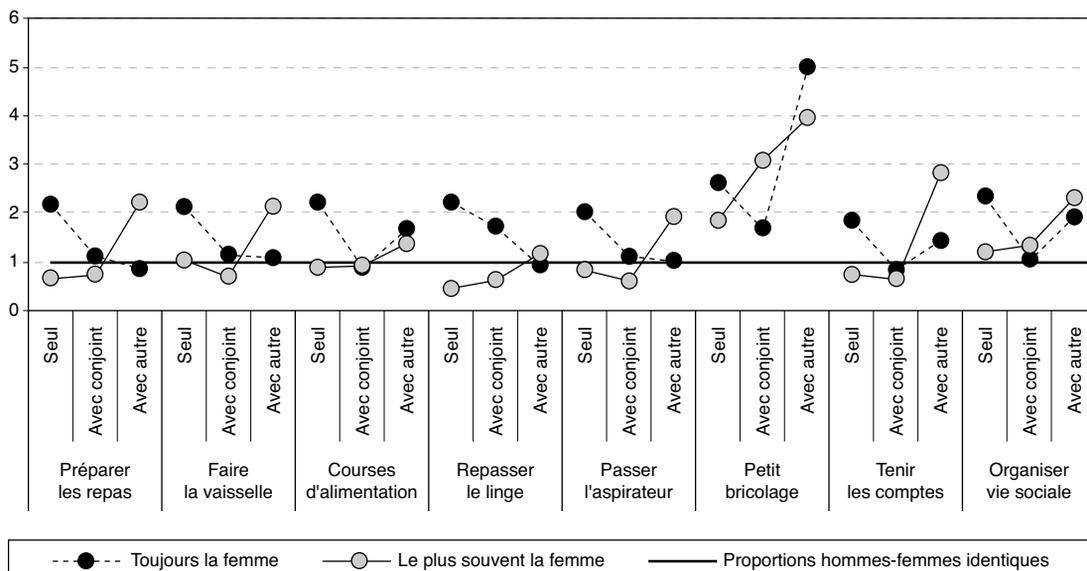
Lecture : 36,6 % des hommes en couple interrogés seuls ont déclaré que c'est « toujours la femme » qui prépare les repas ; 52,6 % des hommes en couple interrogés en présence de leur conjointe déclarent que c'est « toujours la femme » qui prépare les repas.

Calcul des intervalles de confiance (IC) :  $IC = p \pm 1,96 \times \sqrt{\frac{p \times (1-p)}{\text{effectif}}}$ .

Champ : personnes en couple cohabitant (N = 6 088).

Source : Érfi-GGS(1), Ined-Insee, 2005.

Graphique IV  
Contrastes logistiques (odds ratio) entre la proportion d'hommes et la proportion de femmes ayant répondu « toujours la femme », selon les conditions de passation



Lecture : un odds ratio égal à 1 signifie qu'il n'y a pas de différence entre les proportions de réponse « toujours la femme » observées chez les femmes et chez les hommes ; un odds ratio supérieur à 1 indique que la proportion observée chez les hommes est moindre que celle observée chez les femmes et inversement pour un odds ratio inférieur à 1. Plus la valeur de l'odds ratio est éloignée de 1 (supérieure ou inférieure) et plus la différence est importante.

Méthode de calcul du odds ratio (femme versus homme) :  $OR = \frac{\frac{P_f}{1-P_f}}{\frac{P_h}{1-P_h}}$

Champ : personnes vivant en couple cohabitant (N = 6 088).

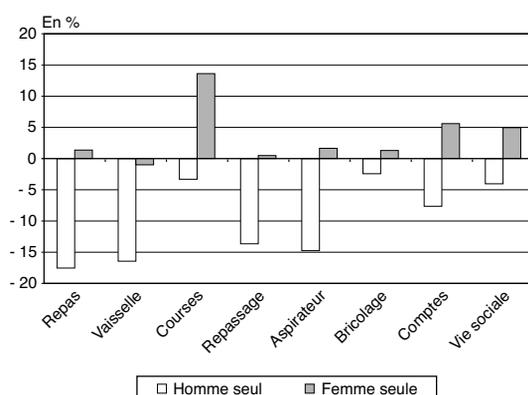
Source : Érfi-GGS(1), Ined-Insee, 2005.

La comparaison de ces réponses, considérées comme une « référence », avec celles que donnent les femmes et les hommes interrogés seuls permet de mieux mesurer les biais occasionnés par la présence ou l'absence du conjoint (cf. graphiques V et VI).

Quatre tâches présentent une sous-représentation des réponses « toujours la femme » données par les hommes interrogés seuls : la préparation des repas, la vaisselle, le repassage et passer l'aspirateur. En revanche, les réponses proposées par les femmes interrogées seules s'écartent très peu de celles proposées par les femmes et les hommes interrogés en présence de leur conjoint. Pour ces quatre tâches, le biais déclaratif ne paraît donc pas découler de la présence d'un tiers mais au contraire du fait d'interroger un homme seul. La qualité de l'information serait ainsi meilleure lorsque l'on interroge une femme, quelles que soient les conditions de passation, ou un homme mais en présence de sa conjointe ; elle serait moindre lorsqu'elle est recueillie auprès d'un homme interrogé seul.

À l'inverse, les réponses « toujours la femme » obtenues concernant les courses d'alimentation sont surestimées par les femmes interrogées seules, comparativement aux réponses proposées lors d'entretiens réalisés en présence du conjoint. Enfin, hommes et femmes paraissent surestimer leur participation à la tenue des comptes

Graphique V  
**Différences entre la proportion de réponse « toujours la femme » donnée par les personnes interrogées seules (hommes et femmes) et la moyenne des proportions des hommes et des femmes ayant répondu en présence de leur conjoint**

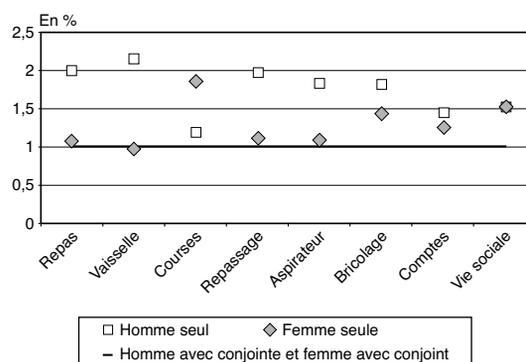


Lecture : les hommes interrogés seuls donnent une proportion de réponse « toujours la femme » concernant la préparation des repas de 17 points inférieure à la moyenne de celles données par un homme accompagné de sa conjointe et d'une femme accompagnée de son conjoint ; les femmes interrogées seules donnent une proportion supérieure à la moyenne de 1,8 point.  
Champ : personnes en couple cohabitant (N = 6 088).  
Source : Érfi-GGS(1), Ined-Insee, 2005.

et à l'organisation de la vie sociale du ménage lorsqu'ils sont interrogés seuls. Concernant le bricolage, les écarts de proportion à la modalité de réponse « toujours la femme » sont faibles (cf. graphique V) ; cette tâche est encore très majoritairement l'apanage des hommes. Toutefois, les contrastes logistiques (cf. graphique VI) indiquent une sous-déclaration des réponses « toujours la femme » de la part des hommes et, dans une moindre mesure une sur-déclaration des femmes, lorsque l'entretien se déroule sans tiers présent.

Trois principaux résultats se dégagent de cette première analyse. D'abord, la présence ou l'absence du conjoint occasionne un biais

Graphique VI  
**Contrastes logistiques (odds ratio) entre la proportion de réponse « toujours la femme » donnée par les personnes interrogées seules (hommes et femmes) et la moyenne des proportions des hommes et des femmes ayant répondu en présence de leur conjoint**



Lecture : un contraste logistique de 1 signifie qu'il n'y a pas de différence entre la proportion de réponse « toujours la femme » observée chez les femmes interrogées seules (resp. hommes interrogés seuls) et la moyenne des proportions de réponses « toujours la femme » observées chez les femmes et les hommes interrogés en présence de leur conjoint. Plus la valeur est éloignée de 1, plus la différence de proportions est marquée. Pour la préparation des repas par exemple, le contraste logistique entre d'une part la proportion de réponse « toujours la femme » observée chez les femmes interrogées seules et, d'autre part, la moyenne des proportions de réponses « toujours la femme » observées chez les femmes et les hommes interrogés en présence de leur conjoint est de 2,04 : elles déclarent à peine plus souvent que ce sont toujours elles qui s'occupent des repas lorsqu'elles sont interrogées seules ; le contraste logistique est de 1,07 si l'on compare les réponses des hommes interrogés seuls avec la moyenne des réponses observées chez les femmes et les hommes ayant répondu en présence de leur conjoint : ils déclarent beaucoup moins souvent que c'est « toujours la femme » qui s'occupe des repas lorsqu'ils sont interrogés seuls. Afin de faciliter la comparaison des contrastes chez les hommes interrogés seuls d'une part et chez les femmes interrogées seules d'autre part, la méthode de calcul est la suivante :

Pour les hommes seuls :

$$OR = \frac{P_{moyenne}}{1 - P_{moyenne}} \cdot \frac{P_h}{1 - P_h}$$

Pour les femmes seules :

$$OR = \frac{P_f}{1 - P_f} \cdot \frac{P_{moyenne}}{1 - P_{moyenne}}$$

Champ : personnes en couple cohabitant (N = 6 088).  
Source : Érfi-GGS(1), Ined-Insee, 2005.

important quant aux réponses proposées, plaidant en faveur d'une interprétation en termes de mise en scène de soi. Il semble que la norme égalitaire soit davantage valorisée que la position de pouvoir ; la tendance est de déclarer une répartition des tâches moins déséquilibrée entre conjoints.

En second lieu, les réponses proposées par les hommes et par les femmes accompagnés de leur conjoint ne laissent pas voir de différences significatives, laissant supposer que la présence du conjoint n'occasionne pas un biais mais au contraire joue un rôle de « contrôle » et contribue à une meilleure qualité d'information. Puisque les entretiens se déroulent en présence d'un tiers (majoritairement le conjoint) dans un quart des cas seulement, on peut alors craindre que la qualité de l'information soit moindre dans trois quarts des entretiens. Ceci est d'autant plus gênant que les écarts observés sont de forte intensité (sous-déclaration de la modalité « *toujours la femme* » de 17 points de pourcentage au sujet de la préparation des repas lorsque l'homme est interrogé seul ; surestimation de 14 points concernant les courses d'alimentation lorsqu'une femme est interrogée seule).

Enfin, le biais n'est pas de même nature selon la tâche considérée. Les activités domestiques traditionnellement féminines amènent les hommes interrogés seuls à sous-estimer les cas où c'est toujours la femme qui les exécute. Au sujet de tâches moins inégalement réparties (courses d'alimentation, tenue à jour des comptes et organisation de la vie sociale du ménage), femmes et hommes surestiment leur propre participation lorsqu'ils sont interrogés seuls. Tout semble se passer comme si lorsqu'une personne était interrogée seule, elle livrait une image de l'organisation domestique plus équilibrée, davantage en accord avec une certaine norme égalitaire.

### **La présence d'un tiers a moins d'effet que celle du conjoint**

L'influence de la présence d'un tiers autre que le conjoint (il s'agit généralement d'enfants dont on ignore l'âge, lequel joue probablement sur l'ampleur des biais occasionnés), semble « intermédiaire » entre les configurations d'entretien où le répondant se retrouve en tête-à-tête avec l'enquêteur ou lorsque le conjoint est présent. Cependant, côté féminin, cette présence conduit à une plus forte proportion de réponses « *plutôt la femme* » au détriment des autres

réponses (cf. graphique IV) pour les tâches plus traditionnellement féminines (repas, vaisselle, linge, aspirateur). L'interprétation est cependant délicate. Il est possible que la présence d'enfants ou d'autres personnes lors de l'entretien (parents, amis) conduise à une mise en scène de soi où l'on va tendre à proposer une description qui s'approche davantage de la norme égalitaire, en dissimulant ainsi une trop forte inégalité des rôles entre conjoints. Les réponses « *toujours la femme* », « *toujours l'homme* » sont alors moindres au profit de réponses intermédiaires. Les effets sont cependant moins marqués qu'en présence du conjoint et il importe de prendre en compte un ensemble d'autres caractéristiques.

Afin d'affiner l'analyse, une régression logistique est estimée pour chaque tâche domestique, pour les femmes d'une part et pour les hommes d'autres part. Cela doit permettre d'observer toutes choses égales par ailleurs si les conditions de passation ont un effet significatif sur les réponses proposées et dans quel sens elles jouent.

### **Des résultats confirmés toutes choses égales par ailleurs**

Afin de valider les écarts observés selon la présence d'un tiers et son lien avec le répondant, mais aussi afin d'en mesurer l'effet sur l'étude de la répartition des tâches domestiques, on a modélisé la probabilité de répondre « *toujours la femme* » ou « *le plus souvent la femme* » versus « *autant la femme que l'homme* », « *le plus souvent l'homme* » et « *toujours l'homme* » (11). Les variables introduites dans le modèle sont l'âge du répondant afin de neutraliser des effets de génération, son activité et celle de son conjoint, le nombre d'enfants à charge de moins de 15 ans (12) dans le ménage et le nombre d'unions antérieures (cf. tableau 5). Le diplôme des deux conjoints n'a pas été retenu, son effet étant relativement neutre, toutes choses égales par ailleurs.

11. On a vu précédemment que les écarts observés au sujet des réponses « *toujours la femme* » ou le cumul des réponses « *toujours* » et « *le plus souvent la femme* » ne modifiait pas la structure des biais. Afin de disposer d'effectifs suffisants dans les différentes catégories, notamment au sujet du bricolage, il était préférable de les regrouper.

12. On sait notamment que la répartition des tâches tend à être un peu moins inégalitaire au fil des générations mais que le retrait de la femme du monde du travail (congé parental ou de maternité, femme au foyer, situation de chômage) et le nombre d'enfants à charge sont corrélés à un moindre investissement du conjoint dans la sphère domestique (Brousse, 1999).

Tableau 5

**Modélisation de la probabilité qu'il s'agisse « toujours ou le plus souvent [de] la femme » qui réalise différentes tâches domestiques vs. « autant les deux conjoints ou toujours ou le plus souvent [de] l'homme » (paramètres estimés de la régression logistique)**

	Variable dépendante : 1 si c'est « toujours ou le plus souvent la femme », 0 sinon			
	Repas		Vaisselle	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Constante</b>	0,42***	1,16***	- 0,81***	0,07
<b>Présence d'un tiers ?</b>				
<i>Personne</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Conjoint	0,42***	- 0,21*	0,51***	- 0,24**
Autre	0,13	0,22	0,34	0,35**
<b>Âge</b>				
Moins de 25 ans	- 0,06	- 0,91***	0,23	- 0,19
De 25 à 34 ans	- 0,10	- 0,54***	0,07	- 0,29**
<i>De 35 à 44 ans</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
De 45 à 54 ans	0,54***	0,45***	0,58***	0,22*
De 55 à 64 ans	0,81***	0,70***	0,56***	0,12
65 ans ou plus	0,88***	1,49***	0,57**	0,54**
<b>Activité du conjoint</b>				
<i>Actif occupé</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autre inactif	0,79***	- 0,82***	0,84***	- 0,30**
Chômeur	0,68***	- 0,97***	0,41**	- 0,33*
Foyer	1,20***	- 1,39	1,26***	- 0,70
<b>Activité du répondant</b>				
<i>Actif occupé</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autre inactif	- 0,73***	0,43**	- 0,39**	0,75***
Chômeur	- 0,69***	0,77***	- 0,55***	0,86***
Foyer	- 3,10***	1,04***	- 1,02	1,30***
<b>Histoires conjugales passées</b>				
<i>Aucune</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Une	- 0,45***	- 0,74***	- 0,27**	- 0,44***
Deux et plus	- 0,86***	- 1,26***	- 0,56**	- 0,51**
<b>Enfants dans le ménage</b>				
<i>Aucun</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Un	- 0,04	- 0,01	- 0,04	- 0,10
Deux et plus	0,21	0,50***	0,06	- 0,14

	Courses pour l'alimentation		Repassage	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Constante</b>	- 0,08	0,51***	1,46***	2,31***
<b>Présence d'un tiers ?</b>				
<i>Personne</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Conjoint	0,02	- 0,68***	0,33**	0,24
Autre	- 0,29	- 0,29*	0,21	- 0,06
<b>Âge</b>				
Moins de 25 ans	- 1,35***	- 1,33***	- 1,12***	- 1,17***
De 25 à 34 ans	- 0,35***	- 0,60***	- 0,52***	- 0,71***
<i>De 35 à 44 ans</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
De 45 à 54 ans	0,28**	0,17	0,76***	0,02
De 55 à 64 ans	0,31*	0,35**	0,44*	0,77**
65 ans ou plus	0,24	0,34	0,38	0,92*
<b>Activité du conjoint</b>				
<i>Actif occupé</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autre inactif	- 0,28*	- 0,75***	0,44*	- 0,39
Chômeur	- 0,11	- 0,88***	0,49*	- 0,17
Foyer	- 0,23**	- 1,45	0,65***	- 0,16
<b>Activité du répondant</b>				
<i>Actif occupé</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autre inactif	- 0,30**	0,02	0,15	0,88**
Chômeur	- 0,96***	0,31**	- 0,32	0,10
Foyer	- 2,06**	0,13	11,42	1,18***
<b>Histoires conjugales passées</b>				
<i>Aucune</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Une	- 0,33***	- 0,31***	- 0,49***	- 0,29
Deux et plus	- 0,96***	- 0,70***	- 0,40	- 0,65*
<b>Enfants dans le ménage</b>				
<i>Aucun</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Un	0,06	0,12	0,42**	- 0,23
Deux et plus	0,18	0,49***	0,30	0,12

	Aspirateur		Petit bricolage	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Constante</b>	- 0,18	0,55***	- 3,18***	- 2,10***
<b>Présence d'un tiers ?</b>				
<i>Personne</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Conjoint	0,27***	- 0,44***	- 0,03	- 0,06
Autre	0,05	0,03	- 0,49	0,39
<b>Âge</b>				
Moins de 25 ans	- 0,61**	- 0,54***	0,47	- 0,53
De 25 à 34 ans	- 0,31**	- 0,61***	- 0,10	- 0,39**
<i>De 35 à 44 ans</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
De 45 à 54 ans	0,76***	0,47***	0,16	- 0,04
De 55 à 64 ans	0,81***	0,70***	0,90**	0,42*
65 ans ou plus	0,69***	0,59**	1,17**	0,25
<b>Activité du conjoint</b>				
<i>Actif occupé</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autre inactif	0,68***	- 0,36**	- 0,22	- 0,45**
Chômeur	0,49***	- 0,86***	0,03	0,16
Foyer	1,11***	0,55	0,30	- 11,10
<b>Activité du répondant</b>				
<i>Actif occupé</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autre inactif	- 0,55***	0,33**	- 0,67**	0,07
Chômeur	- 0,96***	0,92***	- 1,48**	0,40*
Foyer	1,37	1,03***	- 12,00	0,35**
<b>Histoires conjugales passées</b>				
<i>Aucune</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Une	- 0,11	- 0,24**	- 0,25	0,17
Deux et plus	- 0,53*	- 0,66**	- 0,88	0,31
<b>Enfants dans le ménage</b>				
<i>Aucun</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Un	- 0,07	0,01	- 0,21	- 0,37*
Deux et plus	0,20	0,15	0,47	- 0,12

	Tenir les comptes		Organiser les invitations	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Constante</b>	- 0,24**	- 0,07	- 1,33***	- 0,95***
<b>Présence d'un tiers ?</b>				
<i>Personne</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Conjoint	0,36***	- 0,33***	- 0,02	- 0,43***
Autre	- 0,07	0,16	- 0,09	0,32**
<b>Âge</b>				
Moins de 25 ans	- 0,77***	- 0,73***	- 0,05	- 1,06***
De 25 à 34 ans	- 0,23*	- 0,30***	- 0,40**	- 0,13
<i>De 35 à 44 ans</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
De 45 à 54 ans	- 0,01	0,22*	0,18	0,26**
De 55 à 64 ans	0,05	0,17	0,37*	0,41**
65 ans ou plus	- 0,28	0,00	0,57**	0,35
<b>Activité du conjoint</b>				
<i>Actif occupé</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autre inactif	- 0,09	- 0,20	- 0,04	- 0,13
Chômeur	0,09	0,43**	0,18	- 0,33
Foyer	- 0,24**	- 0,89	- 0,23*	- 0,24
<b>Activité du répondant</b>				
<i>Actif occupé</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autre inactif	- 0,06	0,05	- 0,35*	0,19
Chômeur	- 0,36*	- 0,17	- 0,07	0,03
Foyer	- 1,20	- 0,26**	- 0,71	0,11
<b>Histoires conjugales passées</b>				
<i>Aucune</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Une	- 0,47***	- 0,12	- 0,07	0,07
Deux et plus	- 0,72**	- 0,18	- 0,87**	- 0,26
<b>Enfants dans le ménage</b>				
<i>Aucun</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Un	- 0,08	0,01	0,27*	0,17
Deux et plus	0,01	0,37***	0,25	0,41***

Lecture : un coefficient de signe positif (resp. négatif), statistiquement significatif, indique que l'on est en présence d'un facteur qui accroît (resp. réduit) la probabilité que ce soit « toujours ou le plus souvent la femme » qui exécute la tâche domestique considérée.

\*\*\* : significatif au seuil de 1 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \* : significatif au seuil de 10 % ; Réf. : catégorie de référence.

Champ : personnes en couple cohabitant (N = 6 088).

Source : Érfi-GGS(1), Ined-Insee, 2005.

Avant d'étudier l'effet propre des conditions de passation sur les réponses proposées, on peut d'abord procéder à un rapide examen des facteurs qui influent sur la répartition des tâches domestiques. Relativement au fait de ne pas avoir d'enfants de moins de 15 ans, la présence d'au moins deux enfants augmente la probabilité d'une participation plus systématique des femmes dans la préparation des repas, les courses d'alimentation, la tenue de comptes et l'organisation de la vie sociale du ménage. Ces résultats rappellent que la répartition des tâches est encore plus inégalitaire chez les conjoints actifs lorsqu'ils ont deux enfants (Brousse, 1999). La répartition des tâches domestiques apparaît ensuite d'autant plus déséquilibrée en défaveur des femmes que le répondant est âgé, même si l'effet est plus ou moins marqué selon la tâche considérée. Une évolution de l'organisation au sein des couples vers plus d'équité se confirme au fil des générations (13). Toutefois, la tendance à une certaine baisse des inégalités a été plus claire pour les couples d'actifs ou de retraités que pour ceux où la femme est au foyer (Brousse, 1999). L'inactivité du conjoint, pour les femmes comme pour les hommes, favorise sa participation à la plupart des tâches domestiques, de façon moindre à certaines tâches traditionnellement très « sexuées » comme le repassage, le petit bricolage, les comptes et l'organisation de la vie sociale. L'activité du répondant suit globalement la même tendance : les hommes ont une moindre propension à laisser « *toujours ou le plus souvent la femme* » s'occuper des repas, de la vaisselle, des courses d'alimentation ou passer l'aspirateur s'ils sont inactifs. Corrélativement, les femmes disent plus fréquemment exécuter ces tâches si elles sont inactives. La répartition des tâches dans les couples dépend donc de l'occupation des deux conjoints. La part masculine dans le travail domestique du couple est de 22 % quand seul l'homme exerce une activité professionnelle, de 35 % quand les deux conjoints travaillent, de 39 % quand aucun n'exerce un emploi et enfin de 53 % quand seule la femme a un emploi (Brousse, 1999). Enfin, l'histoire conjugale passée joue un rôle très marqué sur la répartition des tâches dans le sens d'une répartition d'autant moins inégalitaire que la personne a connu de séquences de vie de couple par le passé (14).

Outre l'influence de ces variables sur la répartition des tâches proposée, l'effet de la présence d'un tiers durant l'entretien n'est pas démenti, toutes choses égales par ailleurs. Les condi-

tions de passation jouent un rôle significatif et augmentent la qualité du modèle pour la plupart des tâches considérées. Pour le repassage par exemple, les hommes ont une probabilité plus forte de déclarer une répartition plus inégalitaire (réponse « *toujours ou le plus souvent la femme* ») si leur conjointe est présente au moment de l'entretien, l'effet de la présence d'un tiers autre que le conjoint n'ayant pas un poids significatif. Côté féminin en revanche, la présence d'une tierce personne n'influe pas significativement sur les réponses. Par ailleurs, le lien de la tierce personne avec le répondant a des effets différents, selon les tâches considérées.

Seule la présence du conjoint influe sur les réponses données par les hommes. Pour la préparation des repas, la vaisselle, le repassage ou encore la tenue à jour des comptes, les hommes déclarent une répartition plus inégalitaire à la défaveur des femmes quand ils répondent en présence de leur conjointe, que quand ils répondent seuls. Pour les autres tâches (faire les courses d'alimentation, passer l'aspirateur ou organiser la vie sociale du ménage), la présence d'un tiers quel qu'il soit n'influe pas sur les réponses, toutes choses égales par ailleurs.

Côté féminin, la présence du conjoint limite également les réponses « *toujours la femme* » ou « *le plus souvent la femme* » au sujet de la préparation des repas, de la vaisselle, des courses d'alimentation, de passer l'aspirateur, de la tenue à jour des comptes et de l'organisation des invitations. Cette présence n'a en revanche pas d'effet sur les questions concernant l'exécution des tâches les plus sexuées : repassage et petit bricolage. Concernant la vaisselle, le petit bricolage et l'organisation de la vie sociale du ménage, la présence d'une personne autre que le conjoint durant l'entretien conduit à une description plus inégalitaire à leur rencontre.

Les conditions de passation ont donc une influence sur les réponses proposées pour décrire l'organisation domestique au sein du couple, mais avec des effets différents selon le

13. On pourrait objecter à ce résultat que la répartition des tâches peut être dépendante de l'âge des personnes et non pas de leur génération. On notera cependant que certains travaux confirment une légère progression de la participation masculine au travail domestique, même si les femmes continuent de l'assumer majoritairement (Ponthieux et Schreiber, 2006). En 30 ans, de 1966 à 1998, la part des hommes au travail domestique a progressé de 19 % à 31 % (Chenu, 2002).

14. Dans l'enquête, on entendait par « *vie de couple* » le fait d'avoir vécu sous le même toit pendant au moins 3 mois consécutifs.

sexe du répondant ou le type de tâches considéré. Et, de manière générale, il semble que la présence du conjoint favorise la qualité des données collectées auprès des hommes, en particulier lorsqu'il s'agit de tâches fortement féminines.

## Des biais différents selon le type de questions

**P**armi les facteurs pouvant influencer sur la qualité des informations recueillies, Auriat (1996) distinguait d'une part ceux liés à la quête d'une valorisation de soi (surestimer sa participation à telle ou telle tâche domestique) de ceux liés à la défaillance de la mémoire (oublier une date précise par exemple). L'histoire conjugale passée et la précision dans les dates d'événements concernant l'histoire du couple sont deux modules du questionnaire de l'*Érfi* pour lesquels la présence d'un tiers a pu avoir une incidence sur la qualité des données (15).

### L'histoire conjugale : un sujet sensible en présence d'autrui

Si la présence du conjoint paraît favoriser une meilleure précision de certaines informations ou jouer un rôle de contrôle sur les réponses proposées par le répondant, elle peut à l'inverse induire des biais (cf. par exemple Firdion (1993) au sujet de l'enquête *Analyse des comportements sexuels des Français*). C'est notamment le cas au sujet de l'histoire conjugale passée ou de l'entente au sein du couple actuel (16).

En premier lieu, l'enquête cherche à retracer l'histoire conjugale passée du répondant par le recensement des différentes séquences de vie de couple (ayant duré au moins trois mois consécutifs sous le même toit). Si l'on sait que les hommes déclarent en moyenne plus de partenaires sexuels que les femmes (Lagrange, 1991), les réponses des hommes et des femmes sont ici dans l'ensemble assez proches (cf. tableau 6) : parmi les personnes ayant un conjoint au moment de l'enquête, 19 % des hommes déclarent au moins une histoire passée contre 18 % des femmes. En présence d'un tiers ces proportions sont moindres. Lorsque sa conjointe est présente, l'homme ne déclare avoir vécu au moins une histoire conjugale passée que dans 16 % des cas (contre 21 % lorsqu'aucun tiers n'est présent) et la femme 15 % (contre 19 % lorsqu'aucun tiers n'est présent). La présence d'un tiers autre que le conjoint conduit également à des proportions moindres de personnes déclarant avoir vécu au moins une union cohabitante dans le passé. Toutes choses égales par ailleurs (modélisation non présentée ici), l'influence des conditions de passation n'est pas démentie pour les hommes. Dès lors qu'une personne est présente lors de l'entretien, la probabilité de ne décrire aucune union passée est plus importante. En revanche, côté féminin, c'est uniquement lorsqu'une personne autre que le conjoint est présente que la propension à déclarer avoir déjà vécu en couple est moindre.

15. D'autres domaines comme la répartition des tâches parentales, les sujets de désaccord ou les opinions déclarées ne seront pas développés ici, bien que nous ayons pu mettre en évidence une incidence des conditions de passation sur les réponses obtenues.

16. Afin d'uniformiser l'observation, on limite ici le champ aux personnes ayant déclaré vivre en couple.

Tableau 6

**Proportions de personnes déclarant avoir connu aucune, une ou au moins deux périodes de vie de couple (avant leur relation actuelle), selon les conditions de passation**

En %

	Hommes				Femmes			
	0	1	2 et plus	Ensemble	0	1	2 et plus	Ensemble
Seul	79,0	18,3	2,7	100	81,1	16,4	2,5	100
Conjoint présent	84,1	13,9	2,0	100	84,8	13,2	2,0	100
Autre personne présente	86,8	12,3	0,9	100	87,3	11,8	0,9	100
Ensemble	81,2	16,4	2,4	100	82,3	15,4	2,3	100
$\chi^2$ (p)	11,0 pour 4 degrés de liberté (p = 0,026)				6,4 pour 4 degrés de liberté (p = 0,172)			

Lecture : en présence de leur conjointe, 13,9 % des hommes déclarent avoir connu une autre période de vie de couple avant leur relation actuelle, contre 18,3 % des hommes interrogés seuls. Le test du  $\chi^2$  indique que la probabilité que cette association soit due à des variations aléatoires est de 2,6 % pour les hommes. Au seuil de 5 %, on peut donc affirmer que le nombre d'unions déclaré varie avec les conditions de passation.

Champ : personnes en couple cohabitantes (N = 6 088).

Source : Érfi-GGS(1), Ined-Insee, 2005.

L'enquête *Érfi* permet également d'évaluer l'entente au sein du couple. Une question interrogeait les personnes sur le fait de savoir si elles avaient eu au cours des 12 derniers mois l'intention de se séparer de leur conjoint (items proposés : « oui » ou « non »). Toutefois, celle-ci n'a pas été posée de manière systématique. Les tests de l'enquête avaient en effet montré qu'il pouvait être gênant pour l'enquêteur de poser cette question ou pour la personne interrogée d'y répondre lorsque le conjoint ou des enfants étaient présents. Elle a donc été filtrée sur la présence d'un tiers à ce moment précis de l'entretien et n'était posée qu'en situation de tête-à-tête. Cependant, les conditions de passation ont pu être parfois changeantes au cours d'un entretien, le conjoint pouvant être absent de la pièce au moment précis de cette question mais présent à un autre moment (dans ce cas, la question était posée). Compte tenu du filtrage, cette question n'a été posée qu'à 4 775 personnes sur les 7 121 auxquelles elle était susceptible de l'être (personnes ayant actuellement un conjoint, cohabitant ou non). En raison des allées et venues, elle a été posée à 673 personnes dont le conjoint a été présent à un autre moment du questionnaire. Cette « omniprésence » peut avoir eu une incidence sur les réponses obtenues (17). Deux configurations d'entretien peuvent donc être confrontées : soit le conjoint n'a pas du tout été présent au cours de l'entretien, soit il l'a été partiellement à un moment ou à un autre du questionnaire (cf. tableau 7).

Les femmes disent plus fréquemment que les hommes avoir eu l'intention de se séparer (14 % contre 9 % des hommes). Cependant la présence du conjoint limite la probabilité de répondre « oui ». Ainsi 13 % des personnes

interrogées seules ont indiqué qu'elles avaient eu l'intention de quitter leur conjoint au cours des 12 derniers mois, contre 6 % de celles interrogées alors que le conjoint était présent soit au début, soit à la fin de l'entretien. Ce résultat se retrouve aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Il est par ailleurs confirmé toutes choses égales par ailleurs (à âge, statut matrimonial légal, enfants présents dans la famille, nombre d'unions passées comparables).

L'histoire conjugale passée et l'entente entre conjoints peuvent être des sujets sensibles au niveau du couple et il semble y avoir dans la description des séquences de vie un certain évitement à évoquer toutes les relations cohabitantes antérieures. De la même manière, la présence du conjoint dans le logement lorsque l'on aborde la question de l'entente conjugale paraît conduire à une sous-estimation de la proportion de personnes ayant eu l'intention de rompre au cours des 12 derniers mois. Un effet d'endogénéité n'est cependant pas exclu : la présence du conjoint à un moment de l'entretien peut elle-même découler d'une meilleure entente ou complicité entre conjoints.

### L'exemple des dates : quand la présence d'un tiers pallie la défaillance de la mémoire

Si la présence du conjoint paraît rendre réticents quelques répondants à évoquer leur histoire

17. Par exemple, si le conjoint était présent au début de l'entretien puis absent de la pièce au moment de cette question, cela ne signifie pas qu'il était en dehors du logement. Il pouvait être dans une pièce voisine et/ou le répondant a pu craindre que son conjoint entende la réponse donnée à cette question.

Tableau 7  
**Proportions de personnes déclarant avoir eu l'intention de quitter leur conjoint au cours des 12 derniers mois, selon les conditions de passation**

	Hommes	Femmes	Ensemble	Effectif
Conjoint présent	4,7	8,0	5,9	673
Seul	10,3	14,7	12,9	4 102
Ensemble	9,1	14,0	11,8	4 775
$\chi^2$ (p)	12,3 (1 ddl) (p = 0,0005)	13,8 (1 ddl) (p = 0,0002)	31,0 (1 ddl) (p < 0,0001)	

Lecture : 12,9 % des personnes interrogées seules ont indiqué qu'elles avaient eu l'intention de quitter leur conjoint au cours des 12 derniers mois, contre 5,9 % de celles interrogées alors que le conjoint était présent soit au début, soit à la fin de l'entretien. Le test du  $\chi^2$  indique que la probabilité que cette association soit due à des variations aléatoires est de 0,36 %. Au seuil de 5 %, on peut donc affirmer que le fait de déclarer avoir eu l'intention de quitter son conjoint au cours des 12 derniers mois varie avec les conditions de passation. Champ : personnes ayant un conjoint cohabitant ou non et dont le conjoint n'était pas présent au moment précis de cette question (N = 4 775).

Source : *Érfi-GGS(1)*, Ined-Insee, 2005.

En %

conjugale passée, elle peut à l'inverse avoir un effet positif sur la qualité de l'information collectée. Aldeghi (1998) a notamment montré que lorsque les entretiens se déroulaient en présence des deux conjoints, les hommes avaient fréquemment recours à leur épouse pour dater les événements familiaux (mariage ou date de naissance d'enfants) ou encore pour répondre aux questions relatives à la scolarisation des enfants et aux projets d'avenir les concernant. Ceci est particulièrement vrai dans les milieux modestes où tout se passe comme si la femme était détentrice de la mémoire du couple et des relations avec la famille élargie. Ces résultats sont conformes à ceux d'une étude menée en Belgique auprès de 500 couples. Les deux conjoints étaient interrogés simultanément dans deux pièces séparées sur leur biographie familiale et migratoire. Il s'avère alors que les hommes omettent davantage d'événements et que les dates sont plus fréquemment imprécises. En cas de discordance entre les réponses des conjoints, le rapprochement avec les données des registres administratifs montre que ce sont les femmes qui fournissent les réponses les plus fiables (Poulain, Riandey et Firdion, 1991).

Les auteurs en concluent que les rétrospectives familiales et migratoires doivent de préférence être collectées auprès des femmes, si possible en présence du conjoint.

Lors de la préparation du questionnaire de l'*Érfi*, on a essayé de limiter au maximum la datation d'événements au mois près dès lors que l'information n'apparaissait pas indispensable (18) ou qu'elle risquait d'être mal renseignée (notamment pour la datation d'événements concernant les étapes de vie du conjoint) (19).

En faisant l'hypothèse que la présence du conjoint aide au travail de mémoire, on a cependant pu évaluer l'influence des conditions de passation sur la datation de deux événements concernant le couple actuel : la date de début

18. Par exemple, alors que dans le questionnaire international GGS, on demandait le mois de naissance des parents, on s'est limité dans l'*Érfi* à l'année, cette information ne paraissant pas indispensable aux analyses.

19. Les tests montraient que le taux de réponses « ne sait pas » était très élevé (30 % environ) lorsque l'on demandait au répondant d'indiquer le mois auquel son conjoint avait commencé à travailler pour la première fois.

Tableau 8

**Proportions de personnes ayant donné une date « précise » ou « approximative » de leur mise en couple / de leur mariage, selon les conditions de passation**

En %

Date de mise en couple		Date précise	Date approximative	Ensemble	Effectif
Homme	Seul	79,1	20,9	100	1 656
	Conjoint présent	84,3	15,7	100	1 091
	Autre personne	67,0	33,0	100	76
	Ensemble	80,7	19,3	100	2 823
Femme	Seule	81,9	18,1	100	2 361
	Conjoint présent	84,9	15,1	100	706
	Autre personne	73,7	26,3	100	198
	Ensemble	82,0	18,0	100	3 265
Ensemble		81,4	18,6	100	6 088
Date de mariage		Date précise	Date approximative	Ensemble	Effectif
Homme	Seul	95,6	4,4	100	1 348
	Conjoint présent	94,2	5,8	100	898
	Autre personne	91,6	8,4	100	64
	Ensemble	95,0	5,0	100	2 310
Femme	Seule	94,8	5,2	100	1 827
	Conjoint présent	96,5	3,5	100	581
	Autre personne	91,6	8,4	100	162
	Ensemble	95,0	5,0	100	2 570
Ensemble		95,0	5,0	100	4 880

Lecture : 18,6 % des répondants (hommes ou femmes) donnent une date approximative (saison ou ne savent plus) de leur mise en couple.

Champ : personnes en couple cohabitant (pour la date de mise en couple) ; personnes en couple cohabitant et mariées (pour la date de mariage).

Source : *Érfi*-GGS(1), *Ined-Insee*, 2005.

de vie commune et, le cas échéant, la date de mariage (cf. tableau 8). Si les répondants étaient en mesure d'en donner le mois exact, la réponse est considérée comme « précise » ; dans le cas contraire, ils pouvaient indiquer une saison ou répondre « ne sait pas » (la réponse est alors « approximative »).

De manière générale, les personnes se souviennent assez bien des dates, au mois près, plus encore dès lors qu'il s'agit d'événements dont la date est régulièrement réactivée par la célébration d'anniversaires (naissance des enfants, mariage). Dans 5 % des cas seulement, le répondant ne se souvient plus du mois de son mariage. L'imprécision est cependant plus grande concernant la date de début de cohabitation (18 % des personnes interrogées ne s'en souviennent pas exactement). Il convient de rappeler que dans l'*Érfi*, on interrogeait des personnes jusqu'à l'âge de 79 ans, le début de cohabitation pouvant ainsi remonter à une soixantaine d'années. Cet éloignement temporel de l'événement nécessite alors un effort de mémoire important. Auriat (1996) a montré à partir d'un exemple sur la mobilité résidentielle que les entretiens réalisés auprès d'un couple fournissaient les réponses les plus exactes. Cette tendance se retrouve dans les données de l'*Érfi*. Alors que 19 % des personnes interrogées seules ne se souviennent plus exactement du mois de début de leur vie conjugale actuelle, elles ne sont plus que 15 % en présence du conjoint. Les hommes ont des souvenirs moins précis : 21 % d'entre eux interrogés seuls ne donnent pas une date précise contre 18 % des femmes. En revanche, concernant les événements marquants (date de mariage), la présence du conjoint n'améliore pas significativement la précision.

Pour autant, même pour les événements marquants, les conditions de passation ne sont pas neutres. La présence d'un tiers autre que le conjoint conduit à une moindre précision aussi bien pour la date de début d'union que pour celle du mariage. Alors que lorsque l'entretien se déroule en tête-à-tête, l'imprécision est de 19 % concernant la date de mise en couple et de 5 % pour la date de mariage, ces proportions sont respectivement de 26 % et 8 % en présence d'un tiers autre que le conjoint (généralement un enfant). Les conditions d'entretien sont alors sans doute moins favorables à une bonne concentration du répondant (le tiers présent « perturbe » la personne interrogée) qui, consciemment ou inconsciemment, souhaite peut-être aussi consacrer moins de temps à l'entretien.

Toutes choses égales par ailleurs (en tenant compte de l'âge, de la nationalité, du nombre d'enfants de moins de 15 ans et du nombre d'unions antérieures), les hommes répondent avec une meilleure précision sur la date de début de cohabitation en présence de leur conjointe mais ont toujours une plus forte propension à être imprécis lorsqu'un tiers est présent (cf. tableau 9). En revanche, côté féminin, la présence du conjoint ne joue pas significativement sur la précision de la date de mise en union ou du mariage mais la moindre précision de l'information collectée en présence d'un tiers autre que le conjoint est confirmée.

Outre la collecte d'informations relatives au couple, on peut supposer que les informations se rapportant au conjoint sont également de meilleure qualité lorsque le conjoint est présent. La part des réponses « ne sait pas » concernant le niveau de diplôme du conjoint est par exemple significativement moindre lorsque l'entretien se déroule alors que le conjoint se trouve dans la même pièce, bien que la proportion de réponses « ne sait pas » soit dans l'ensemble très faible. Par ailleurs, parmi les réponses proposées, la proportion de celles qui sont erronées ou approchées est probablement plus importante lorsque l'entretien a lieu en tête-à-tête, même si nous n'avons pas de moyens précis pour valider cette assertion.

\* \*  
\*

L'importance attachée à décrire les conditions de passation se justifie au regard des biais décl-

Tableau 9  
**Modélisation de la probabilité d'avoir donné une date « approximative » versus « précise » (paramètres estimés de la régression logistique)**

		Hommes	Femmes
	Présence d'un tiers		
Date de mise en couple	Personne	Réf.	Réf.
	Conjoint	- 0,28***	- 0,10
	Autre	0,55**	0,36**
Date de mariage	Personne	Réf.	Réf.
	Conjoint	0,27	- 0,49
	Autre	0,53	0,40

Lecture : un coefficient de signe positif (resp. négatif), statistiquement significatif, indique que l'on est en présence d'un facteur qui accroît (resp. réduit) la probabilité d'avoir donné une date « approximative ».

\*\*\* : significatif au seuil de 1 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \* : significatif au seuil de 10 % ; Réf. : catégorie de référence.

Champ : personnes en couple cohabitant (pour la date de mise en couple) ; personnes en couple cohabitant et mariées (pour la date de mariage).

Source : Érfi-GGS(1), Ined-Insee, 2005.

ratifs qu'elles peuvent entraîner. En partant de l'exemple de la répartition des tâches domestiques entre conjoints, on a montré que la présence du conjoint semblait jouer un rôle de régulateur quant aux réponses proposées. Ce n'est pas la présence du conjoint qui paraît occasionner des biais déclaratifs mais son absence, alors que précisément on insiste auprès des enquêteurs pour que les entretiens se déroulent en tête-à-tête. Le répondant offre une image davantage en accord avec la norme égalitaire lorsqu'il répond seul. Au final, ce ne sont donc pas les entretiens réalisés auprès des couples en présence d'un tiers qui sont susceptibles de proposer une vision déformée de la réalité domestique mais ceux réalisés sans tiers présent, soit près des deux tiers.

Si la présence du conjoint semble plutôt favoriser la qualité des données collectées au sujet de l'organisation domestique et le travail de mémoire dès lors que l'on s'attache à dater certains événements conjugaux, elle entraîne à l'inverse une sous-déclaration des histoires conjugales passées, principalement côté masculin, et des intentions de rupture d'union au cours des 12 derniers mois.

Outre les résultats en eux-mêmes intéressants en termes d'approche de genre, cette étude

questionne plus largement la méthodologie d'enquête. Convient-il vraiment pour ce type d'étude d'insister auprès des enquêteurs pour que les entretiens se déroulent en tête-à-tête ? La réponse ne va pas d'elle-même, les effets étant tantôt positifs, tantôt négatifs, selon le type d'informations collectées. Le conjoint aide parfois à la remémoration d'événements, peut le cas échéant apporter une précision le concernant ou encore jouer un rôle de « contrôle » (comme au sujet de l'organisation domestique) mais, à l'inverse, il peut aussi conduire le répondant à ne pas dévoiler certaines informations. À défaut de permettre une réponse tranchée à cette question, les résultats obtenus confirment néanmoins l'intérêt de disposer d'indicateurs factuels à différents moments du questionnaire. Les allées et venues sont fréquentes en cours d'entretien et un pointage unique en fin de questionnaire n'est pas suffisant. Par ailleurs, les effets de la présence d'un tiers étant parfois contradictoires selon les questions, il n'est pas assez précis de demander à l'enquêteur d'évaluer lui-même le sens du biais occasionné. Il paraît donc utile, pour ce type de questionnaire, d'introduire à des moments clés un pointage de présence d'autres personnes, très peu coûteux en temps et qui ne perturbe aucunement le déroulement de l'entretien. □

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Aldeghi A. (1998)**, « La passation d'un questionnaire : un regard ethnographique », *Cahier de Recherche*, Crédoc, n° C116.

**Aquilino W. S. (1991)**, *Effects of Interview Privacy on the Collection of Marital Quality Data*, University of Wisconsin, Madison, Center of Demography and Ecology.

**Auriat N. (1996)**, « Les défaillances de la mémoire humaine », *Travaux et Documents*, Ined, n° 136.

**Becker G. S. (1985)**, « Human Capital, Effort, and the Sexual Division of Labor », *Journal of Labor Economics*, vol. 3, n° 1, pp. S33-S58

**Boltanski L. (1982)**, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Éditions de Minuit, Le sens commun, Paris.

**Bourdieu P. (1979)**, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit, Le sens commun, Paris.

**Bourdieu P. (1980)**, *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, Paris.

**Bourdieu P. (1982)**, *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris.

**Bourdieu P., Chamboderon J.-C. et Passeron J.-C. (1968)**, *Le métier de sociologue*, Mouton-Bordas, Paris.

**Bradburn N. M., Sudman S., Blair E. et Stocking C. (1978)**, « Question Threat and Response Bias », *Public Opinion Quarterly*, vol. 42, n° 2, pp. 221-234.

**Brines J. (1994)**, « Economic Dependency, Gender, and the Division of Labor at Home », *American Journal of Sociology*, vol. 100, n° 3, pp. 652-688.

**Brousse C. (1999)**, « La répartition du travail domestique entre conjoints : permanences et évolutions de 1986 à 1999 », *France, Portrait social*, Insee, pp. 135-151.

- Chenu A. (2002)**, « La charge de travail professionnel et domestique des femmes : cinquante années d'évolution », *Données sociales, La société française*, Insee, pp. 467-474.
- Firdion J.-M. (1993)**, « Effet du rang d'appel et de la présence du conjoint dans une enquête par téléphone », *Population*, vol. 48, n° 5, pp. 1281-1314.
- Glaude M. et de Singly F. (1986)**, « L'organisation domestique : pouvoir et négociation », *Économie et Statistique*, n° 187, pp. 3-30.
- Greenstein T.H. (2000)**, « Economic Dependence, Gender, and the Division of Labor in the Home: a Replication and Extension », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 62, n° 2, pp. 322-335.
- Kempeneers M. et Lelievre E. (1991)**, « Famille et emploi dans l'Europe des Douze », Eurobaromètre 34 : Modes de vie dans la Communauté européenne, Rapport, décembre.
- Lagrange H. (1991)**, « Le nombre de partenaires sexuels : les hommes en ont-ils plus que les femmes ? », *Population*, vol. 46, n° 2, pp. 249-278.
- Lessler J. T. et Kalsbeek W. D. (1992)**, *Nonsampling Error in Survey*, New York, John Wiley & Sons.
- Pailhé A. et Solaz A. (2007)**, « L'enquête familles et employeurs - Protocole d'une double enquête et bilan de collecte », *Documents de travail*, Ined, n° 143.
- Pinçon M. et Pinçon-Charlot M. (1997)**, *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, PUF, Paris.
- Ponthieux S. et Schreiber A. (2006)**, « Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale », *Données sociales, La société française*, Insee, pp. 43-51.
- Poulain M., Riandey B. et Firdion J.-M. (1991)**, « Enquête biographique et registre belge de population : une confrontation des données », *Population*, vol. 46, n° 1, pp. 65-88.
- Régnier-Loilier A. (2006)**, « Présentation, questionnaire et documentation de l'« Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi) » ; version française de l'enquête « Generations and Gender Survey (GGS) », *Documents de travail*, Ined, n° 133.
- Sabatelli R. M. et Shehan C. L. (1993)**, « Exchange and Resource Theories », in Boss et al. (éds.), *Sourcebook of Family Theories and Methods*, New York, Plenum Press, pp. 385-411.
- Schwartz O. (1990)**, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, PUF, Paris.
- Singly F. de (1982)**, « La gestion sociale des silences », *Consommation*, revue de socio-économie, Crédoc, 29<sup>e</sup> année, n° 4, pp. 37-63.
- Sorensen A. et McLanahan S. (1987)**, « Married Women's Economic Dependency, 1940-1980 », *American Journal of Sociology*, vol. 93, n° 3, pp. 659-687.
- Tabard N. (1975)**, « Refus et approbations systématiques dans les enquêtes par sondage », *Consommation*, Crédoc, 12<sup>e</sup> année, n° 4, pp. 59-76.
- Toulemon L. (2005)**, « Enfants et beaux-enfants des hommes et des femmes », in Lefevre C. et Filhon A., « Histoire de familles, histoires familiales. Les résultats de l'enquête Famille de 1999 », *Les cahiers de l'Ined*, n° 156, Ined, pp. 59-78.
- Vikat A. et al. (2005a)**, « Wave 1 Questionnaire Manual », in *Generations and Gender Programme. Survey Instruments*, United Nations Economic Commission for Europe, pp. 17-32.
- Vikat A. et al. (2005b)**, « Wave 1 Questionnaire », in *Generations and Gender Programme. Survey Instruments*, United Nations Economic Commission for Europe, pp. 35-113.